

Fiche n°4 : MORBIDITE

Eléments de définition

Étymologiquement le mot morbidité vient du latin « morbus » qui signifie maladie, désordre physique, malaise général. Selon la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie Française, ce mot trouverait son origine au XIX^{ème} siècle. Il aurait deux définitions. La première « état d'un individu malade. *Taux de morbidité*, nombre de personnes atteintes par une maladie, rapporté à une population donnée, durant une période déterminée » ; la seconde, « caractère de ce qui est morbide, malsain ». Le TLFi, propose lui trois sens possibles. Le premier, « état de maladie, déséquilibre psychique ou mental plus ou moins profond ». Le second, « ensemble des causes ou des conditions pouvant exposer un individu (ou un groupe d'individus) à la maladie ». Le troisième, « caractère morbide, pervers d'une œuvre (littéraire, artistique) qui flatte des goûts malsains ».

Le dictionnaire de l'Académie de médecine version 2019, a retenu deux définitions. L'une, « état d'un individu ou d'une population jugée, subjectivement ou objectivement, comme n'étant pas celui de bien-être physiologique et/ou psychologique ». L'autre, « fréquence d'une maladie chez un individu ou un groupe d'individus exprimée en terme de prévalence par rapport à une population ou en terme d'incidence dans un temps donné, ordinairement un an ». Cette deuxième définition est reprise par l'Inserm « La morbidité associée à une maladie correspond au nombre de personnes atteintes par cette maladie pendant un temps donné, en général une année. L'incidence (nombre de nouveaux cas apparu pendant la période considérée) et la prévalence (la somme de tous les cas en un instant donné) sont deux façons d'exprimer la morbidité d'une maladie ».

Notons la précision de Catherine Sermet, sur les différentes composantes de la morbidité¹. Il faut distinguer la morbidité diagnostiquée ; de la morbidité ressentie ; dont un sous-ensemble constitué la morbidité déclarée ; et la morbidité infra-clinique. L'ensemble constituant la morbidité réelle, comprenant la totalité des affections existant chez un individu, connues ou non de lui, diagnostiquées ou non (Figure n°1).

¹ Sermet C. Qui sont les malades et de quoi souffrent-ils ? Description de la morbidité déclarée et évolution 1980-1991. Enquête décennale sur la santé et les soins médicaux 1991-1992 : actes du colloque. 1994, p. 69-77.

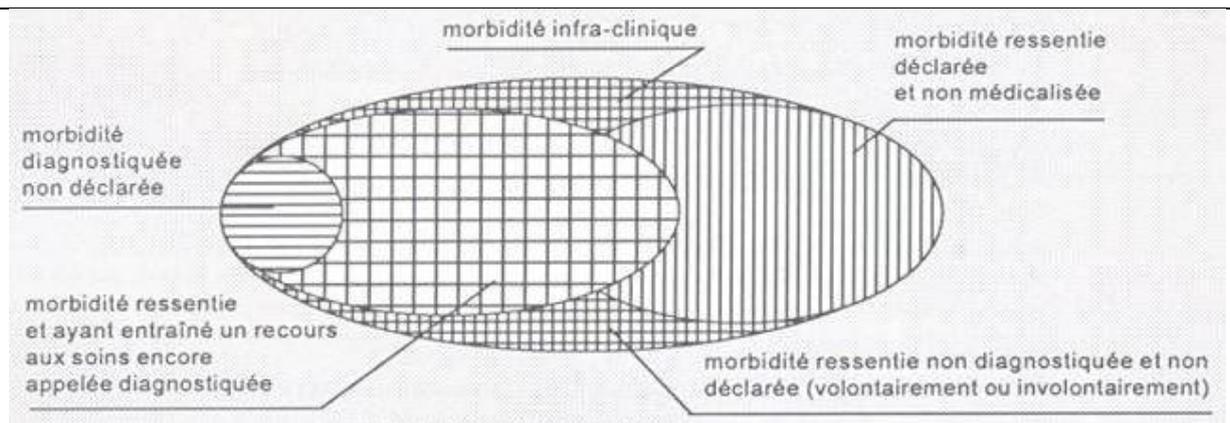


Figure n°1 : Les différentes composantes de la morbidité réelle

Discussion

Des diverses définitions du mot morbide on retient deux sens. Le premier comme synonyme de maladie. C'est le cas en Allemagne où il est rattaché à la personne qui a donné son nom à la maladie : « morbus Crohn », « morbus Basedow », « morbus Paget ». Cependant on peut noter un côté plus savant, un peu « moliéresque ». Une « morbidité malade » deviendrait ainsi un pléonasme. Mais la morbidité a un caractère plus globalisant que la maladie, c'est l'ensemble des problèmes de santé (maladies, facteurs de risque...) d'un individu ou d'une population. L'OMS parle de charge mondiale de morbidité, donnant une image complète de l'état de santé mondial, en utilisant les années de vie corrigées de l'incapacité (DALY) : évaluation qui combine les années perdues du fait d'une mortalité prématurée et celles qui le sont du fait des années vécues sans être en bonne santé.

Ce second sens, se rapproche plus de la définition épidémiologique, un mélange d'incidence et de prévalence. Il désigne alors l'ensemble des maladies dont un patient souffre actuellement, et c'est alors un synonyme pour « état de santé », ou a souffert dans le passé, et on peut l'assimiler aux « antécédents médicaux ».

On est donc amené à considérer deux types de mesures de la morbidité :

La morbidité prévalente : le nombre de cas d'une maladie donnée ou de personnes atteintes de cette maladie ou de tout autre événement morbide, existant dans une population déterminée à un moment donné, sans distinction entre les cas nouveaux et les anciens.

La morbidité incidente : il s'agit du nombre de nouveaux cas d'une maladie donnée ou des personnes qui sont atteintes de cette maladie, pendant une période donnée, dans une population déterminée².

Enfin, on note un caractère péjoratif au mot maladie. Au lit du patient, ça ne sent pas bon quand c'est morbide. Dans notre pratique « au lit du patient », quand utiliserions-nous ce mot ?

Proposition

La morbidité, c'est la maladie anonymisée. La morbidité a un caractère plus globalisant, c'est l'ensemble des problèmes de santé (maladies, facteurs de risque...) d'un individu ou d'une population. Le problème commence dès qu'on évoque la... comorbidité.

² Jammal A, Allard R, Loslier G. Dictionnaire d'épidémiologie, Edisem/Maloine ; 1988